

Arles, le 23 juin 2016

Les Organisations Syndicales :
Union Locale des syndicats CGT d'Arles,
la FSU Arles,
Union Locale FO d'Arles
Sud Education Arles.

A l'attention de Michel Chpilevsky
Sous-préfet d'Arles

Monsieur le Sous-Préfet

Comme vous le savez, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL ont organisé une votation citoyenne à propos du projet de loi « *visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actif-ve-s.* », autrement dit la « loi travail », présentée et défendue par Madame El Khomri, Ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Ces organisations syndicales, de façon unitaire, ont décidé de porter à la connaissance des représentants de l'État les résultats de cette votation ce mardi 28 juin. Nous viendrons, donc, déposer en sous-préfecture les résultats de la votation arlésienne, ce mardi 28 juin en fin de matinée.

Nous sollicitons un entretien, à cette occasion, afin de vous rendre compte des modalités d'organisation de ce scrutin et de ses résultats. Nous voulons aussi vous exposer les arguments qui nous incitent, depuis plus de trois mois, à réclamer le retrait de ce projet de loi et à demander l'ouverture de négociations afin de rédiger un code du travail digne du XXI^{ème} siècle.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet, nos respectueuses salutations.

Pour les organisations,

Catherine Panne

Membre du Bureau de l'Union Locale CGT d'Arles